

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Des régimes publics doivent éliminer la pauvreté, l'insuffisance et l'insécurité**

**Jonquière, le vendredi 30 avril 2010** - «Les régimes publics doivent éliminer la pauvreté inacceptable qui frappe plus de 33% des personnes âgées du pays, prestataires d'une pension publique (PSV/RRQ) qui ont un revenu inférieur à \$15 000/année» soutient Denis Lepage, directeur régional des TCA et porte-parole du Conseil régional-FTQ du Saguenay Lac Saint-Jean à cette occasion.

#### **Une réforme simple**

Invité à participer à la «consultation sur le système de retraite au Canada» organisée dans la région par le ministre conservateur Jean-Pierre Blackburn, Monsieur Lepage était accompagné de Monsieur Serge Boivin, permanent au SFCF. Les deux syndicalistes ont fait valoir qu'une réforme sérieuse devrait aussi combler l'insuffisance des régimes privés et réduire l'insécurité dans laquelle sont plongés les retraités.

«C'est scandaleux qu'en 2010 des personnes qui ont travaillé dur pendant quarante ou quarante-cinq ans doivent survivre avec un revenu inférieur à 15,000 \$ par année,» de dénoncer Denis Lepage. Nous préconisons une réforme simple qui permettrait aux travailleurs et travailleuses de couvrir environ 70% de leur revenu assurable. Selon nous, trois mesures suffiraient. Il faudrait: 1) augmenter de 15% le supplément de revenu garanti; 2) créer un régime public d'assurance pour protéger les prestations de retraite; 3) doubler les prestations de la Régie des rentes du Québec (Régime de pension du Canada, dans le reste du Canada).»

#### **Des mesures peu coûteuses**

Pour les syndicalistes, trop d'expériences désastreuses ont été vécues par les travailleurs, dont les employeurs se placent sous la protection des faillites. Seul un régime public complet peut protéger tous les salariés, qu'ils soient travailleurs et travailleuses autonomes ou qu'ils oeuvrent dans les grandes, les moyennes ou les petites entreprises.

«La beauté de la chose, de dire Monsieur Lepage, c'est que ces mesures sont peu coûteuses. Pour l'augmentation du Supplément de revenu garanti, on parle de 1,1 milliard de dollars. Un montant qui serait

appelé à diminuer à mesure que les revenus des retraités seraient augmentés par l'amélioration proposée du RRQ. Nous estimons à 2,50\$ par personne par année le coût d'un régime d'assurance public des régimes privés.»

« Pour ce qui est de la mesure la plus lourde, soit le doublement de la prestation de la RRQ, le coût pour les travailleuses, travailleurs et pour les employeurs serait faible. Selon les calculs de nos experts, étalée sur sept ans, la cotisation augmenterait de 0,4% du revenu assurable (42,000\$). Cette bonification serait plus sécuritaire, plus facile et plus payante qu'un placement dans un REER qui comporte des risques».

Pour les deux syndicalistes, la sécurité financière des personnes qui ont donné leur vie à des entreprises et à la société est trop importante pour qu'on la laisse entre les mains des aventuriers de la finance du secteur privé.